dien. Il ne m'est jamais venu à l'esprit, comme il ne viendrait jamais à l'esprit d'aucun de mes honorables collègues, de me dire britannique. Nous sommes fiers d'appartenir à la communauté des nations britanniques, mais toujours nous nous disons, tout naturellement, canadiens. Quand nous apercevons un de nos navires dans un port étranger, nous devrions le reconnaître tout de suite à un drapeau particulier pour éprouver la légitime fierté de penser qu'à nos yeux se présente une parcelle du Canada, c'est-à-dire un navire canadien. Je prie donc le très honorable sénateur de songer à cette question lors de la rédaction d'un nouveau bill relatif à la marine marchande. Quand ce nouveau projet de loi nous sera soumis à la prochaine session, je suggérerai, comme je l'ai fait cette année, de donner un drapeau distinctif à nos navires. Nous pourrions dessiner un pavillon appro-prié en ajoutant une grande feuille d'érable au drapeau de la marine marchande britannique. Tout le monde reconnaîtrait facilement cet emblème complexe. Le pavillon canadien accorde une place si mesquine aux armes du Canada que notre emblème n'y paraît guère et qu'on ne reconnaît pas facilement notre dra-

L'honorable M. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, je note avec grand plaisir les paroles éloquentes de l'honorable leader de la gauche (l'honorable M. Dandurand) au sujet des navires canadiens. Mon honorable ami se rappellera sans doute que, durant la guerre, les sous-marins ennemis avant coulé un si grand nombre de vaisseaux, le Canada crut nécessaire de construire une grande flotte de cargos modernes. Nous nous sommes alors procurés des plans et devis britanniques et nous avons mis soixante-trois navires en chantier au Canada. Je m'imagine fort bien l'émotion de mon honorable ami à voir ces navires dans les ports étrangers, car chacun portait le qualificatif "canadien". Il a dû rencontrer parfois le Canadian Pioneer, le Canadian Farmer, le Canadian Explorer, le Canadian Constructor et autres semblables.

L'honorable M. DANDURAND: D'aucuns ont prétendu que telle était leur seule caractéristique canadienne.

L'honorable M. BALLANTYNE: Je ne partage pas cet avis.

L'honorable M. DANDURAND: Je ne le pense pas moi-même,

L'honorable M. BALLANTYNE: Mon honorable ami semble avoir changé de sentiment. Quand le gouvernement dont j'avais l'honneur de faire partie a abandonné le pouvoir, le gouvernement de mon honorable ami a vendu ces bateaux le plus vite possible. A cette époque, l'enivrement de voir des navires canadiens sur toutes les mers ne le possédait pas.

L'honorable M. DANDURAND: Pas à n'importe quel prix.

L'honorable M. BALLANTYNE: Qu'il me suffise de rappeler à mon honorable ami que ces bateaux coûtaient \$50 la tonne de moins que des vaisseaux semblables construits à la même époque outre-frontière et inférieurs aux nôtres. Personne n'a jamais mis en doute la qualité de nos bateaux.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami me permet-il de l'interrompre? Il doit bien se rappeler que notre gouvernement n'a pas été le seul à se défaire de sa marine marchande. Le gouvernement américain a aussi senti la nécessité de vendre ses bateaux.

L'honorable M. BALLANTYNE: Nos voisins du Sud, à mon sens, ont agi avec sagesse. Si nous avions eu l'imprudence de construire des millions de tonnes de navires de bois, destinés à perdre bientôt presque toute valeur, nous nous serions aussi empressés de nous en débarrasser. Si nous n'avions pas eu de navires meilleurs que ceux des Etats-Unis, il aurait été aussi nécessaire de nous en défaire. Mais je n'ai pas l'intention de faire un long discours sur la marine marchande du Canada. Je désire simplement féliciter mon honorable ami d'avoir changé de sentiment.

L'honorable M. DANDURAND: Oh! non.

L'honorable M. BALLANTYNE: Sans aucun doute, si jamais son parti revient aux affaires il se lancera dans l'exécution d'un vaste programme de construction maritime pour qu'il puisse éprouver encore bien des émotions à voir nos navires dans les ports étrangers.

L'honorable M. GRIESBACH: J'approuve jusqu'à un certain point les paroles de l'honorable leader de la gauche (l'honorable M. Dandurand) sur l'utilité d'appliquer le qualificatif de canadiens à nos navires. Je serais disposé à l'appuyer en ce sens, s'il demandait aussi d'établir un service consulaire canadien dans les divers pays du monde et de construire une flotte de guerre canadienne pour protéger notre marine marchande. Voilà ce que nous devrions faire si nous désirons vraiment voir notre pavillon sur toutes les mers du monde. Nous éprouverions alors toutes les émotions dont il a parlé, et nous pourrions prendre fièrement notre place parmi les nations au lieu de compter sur la flotte britannique et le service consulaire britannique, entretenus par un peuple bien plus accablé d'impôts que